



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5651>

Elections professionnelles : comment voter ?

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Date de mise en ligne : dimanche 25 novembre 2018

SNES Dijon

Le vote pour les élections professionnelles débute jeudi 29 novembre à 10 h et se termine jeudi 06 décembre à 17 h.

Voici les grandes étapes pour pouvoir voter... pour les **listes présentées par la FSU** bien sûr !

Important : Si vous n'avez pas reçu votre notice de vote ou si vous l'avez égarée, il faut remplir sur l'espace électeur un formulaire de demande de réassort de votre identifiant de vote. Vous devrez notamment saisir votre NUMEN (le secrétariat peut le retrouver si vous l'avez égaré) et un numéro de téléphone portable. Vous recevrez un courriel de confirmation.

En cas de problème, une assistance académique est joignable au 03.80.44.89.96

Attention : vous avez 4 votes à effectuer soit pour les listes FSU soit pour les listes SNES-FSU

1. Accédez au site www.education.gouv.fr/electionspro2018 pour créer **votre mot de passe** avec votre **adresse mail professionnelle**

The screenshot shows the website [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) with the following elements:

- Logo of the Ministry of National Education and Youth.
- Search bar with the text "Entrez votre recherche ici" and a search icon.
- Navigation menu with categories: LE SYSTÈME ÉDUCATIF, ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE, POLITIQUE ÉDUCATIVE, CONCOURS, EMPLOIS, CARRIÈRE.
- Sub-menu: EN CE MOMENT, Parcoursup 2019, Non au harcèlement, Bac 2021, Plan pauvreté, Numérique, Lycée pro.
- Breadcrumb: Accueil > Concours, emplois et carrières.
- Section: **Concours, emplois et carrières**
- Section: **Élections professionnelles 2018**
Du jeudi 29 novembre au jeudi 6 décembre
- Share buttons: PARTAGER CET ARTICLE (Email, Facebook, Twitter, Pinterest).
- Text box: "1,2 million de personnes relevant principalement du ministère de l'Éducation nationale sont appelées à voter par Internet du 29 novembre au 6 décembre 2018. Elles désigneront, pour un mandat d'une durée de quatre ans, leurs représentants aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires ainsi qu'au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes académiques, interdépartementales et départementales."
- Section: **Qui vote ?**
Les scrutins et les modalités de vote qui vous concernent
Le vote par internet en 5 étapes
Aide et assistance aux électeurs
Les instances de dialogue social
- Call to action box: "Vote par internet : mon espace électeur" with a green button "Je me connecte à mon espace électeur" and a link "Je me connecte à mon espace électeur".

2. Cliquer sur "*Je me connecte à mon espace électeur*"

The screenshot shows the 'Espace électeur' registration page. At the top left are the logos of the French Republic and the Ministry of National Education. The main heading is 'Espace électeur'. Below it, a form asks for a professional email address. A green box on the right lists the actions available in the voter space, such as consulting profiles and voting. A 'CONTINUER' button is at the bottom.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE / MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Elections professionnelles 2018

Espace électeur

Veillez saisir votre adresse de messagerie professionnelle

✉ Adresse de messagerie professionnelle

exemple : @ac-académie.fr, @education.gouv.fr, @recherche.gouv.fr, etc...

CONTINUER

Accédez à votre espace électeur pour :

- Consulter votre profil (à partir du 11/10/2018 10:00)
- Consulter les scrutins auxquels vous pouvez voter (à partir du 11/10/2018 10:00) et leurs listes de candidats (à partir du 05/11/2018 10:00)
- Consulter la liste électorale (à partir du 11/10/2018 10:00)
- Voter (à partir du 29/11/2018 10:00)
- Consulter les résultats (à partir du 07/12/2018 11:59)

[Tutoriel électeur](#) (lecture compatible ordinateur)

3. Indiquer votre **adresse de messagerie électronique professionnelle** (en principe, prénom.nom@ac-dijon.fr)
Un message vous informe qu'un courriel vous a été envoyé

This screenshot is identical to the previous one but includes a confirmation pop-up window. The pop-up contains a warning about email delivery delays and instructions to check the professional mailbox and click the link in the received message to complete the registration.

Attention : le délai de réception du courriel peut prendre jusqu'à 15 mn selon les systèmes de sécurité académique.
Merci de consulter votre messagerie professionnelle et de cliquer sur le lien contenu dans le message afin de finaliser la création de votre espace électeur.

OK, j'ai compris

4. Connectez-vous à votre messagerie professionnelle et cliquez sur le lien indiqué

Bonjour,

Pour créer votre mot de passe personnel électeur en toute sécurité, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://elections2018.education.gouv.fr/portail/creation-compte-etape2.htm?token=VQHKGXFFTP1WCD3>

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter la page dédiée aux élections professionnelles :

www.education.gouv.fr/electionspro2018

Cordialement,

L'équipe chargée des élections professionnelles 2018

5. Vous êtes redirigé sur le site où vous pouvez **créer votre mode passe électeur**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Elections professionnelles 2018 AIDE

Création de mon mot de passe

Créez votre mot de passe personnel électeur qui devra contenir entre 8 et 24 caractères, au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre, et doit être différent de votre adresse de messagerie professionnelle.

Conservez précieusement ce mot de passe qui vous sera demandé à chaque connexion sur le portail électeur et sera nécessaire pour le vote.
En cas de perte ou d'oubli, vous aurez la possibilité de demander un nouveau mot de passe à la connexion au portail électeur

Mot de passe personnel électeur *

Confirmation du mot de passe personnel électeur *

6. Une fois ce mot de passe créé, il faut le conserver précieusement !



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Elections professionnelles 2018

AIDE

DÉCONNEXION

Mon espace électeur

Bienvenue

Confirmation mot de passe

Votre mot de passe est confirmé.
Conservez-le précieusement.

OK, j'ai compris

Cet espace
à l'espace d
Vous pouvez
listes électo
assistance

auxquels vous pouvez participer et vous permet d'accéder
aires ou contester votre profil électeur, vos scrutins ou les
ette date vous devrez contacter directement votre

Consulter mon profil électeur

Dès le 11 octobre : affichage de vos données personnelles électeur

Consulter les scrutins auxquels je participe

Dès le 11 octobre : affichage des scrutins

Dès le 5 novembre : affichage des listes de candidats et de leurs professions de foi pour chaque scrutin

Consulter les listes électorales

Dès le 11 octobre : consultation des listes électorales par scrutin

7. Associé à l'**identifiant électeur reçu avec la notice de vote**, ce mot de passe vous permettra de **voter pour les listes FSU à partir du 29 novembre**

Il faut d'abord vous connecter à nouveau depuis www.education.gouv.fr/electionspro2018 avec votre adresse de messagerie professionnelle et votre mot de passe puis cliquer sur "**Je vote**"

Elections professionnelles 2018

AIDE

DÉCONNEXION

Mon espace électeur

JE VOTE →

Vous accédez alors à la page de vote :

Si vous n'avez pas reçu votre notice de vote ou si vous l'avez égarée, retourner sur l'espace électeur et remplir un formulaire de demande de réassort de votre identifiant de vote. Vous devrez notamment saisir votre NUMEN (le secrétariat peut le retrouver si vous l'avez égaré) et un numéro de téléphone portable. Vous recevrez un courriel de confirmation.

En cas de problème, une assistance académique est joignable au 03.80.44.89.96

8. Attention : vous avez 4 votes à effectuer pour les listes FSU ou SNES-FSU

1
Scrutins

2
Listes candidates

3
Confirmation

4
Preuves de vote

Choisissez le scrutin auquel vous souhaitez participer

Comité Technique Ministériel

PARTICIPER →

Comité Technique Académique de l'académie de Dijon

PARTICIPER →

CAPN des professeurs certifiés et des AE

PARTICIPER →

CAPA des professeurs certifiés et des AE de l'académie de Dijon

PARTICIPER →